

VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de Grasse  
Canton d'Antibes-Biot  
Communauté d'Agglomération  
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e  
V I L L E D E B I O T  
C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance du 13 avril 2023

Salle du Conseil – Médiathèque Communautaire  
14h00 – Séance publique du Conseil Municipal

**ORDRE DU JOUR**

---

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

- 0-01. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 février 2023.
- 0-02. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Compte-rendu des décisions prises par le Maire – Article L. 2122-22 du CGCT.
- 0-03. INTERCOMMUNALITÉ – Création d'une brigade intercommunale de gardes champêtres.
- 0-04. LUTTE CONTRE LES INONDATIONS – Acquisition de l'ancien établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Le Clos Saint-Grégoire », sis 129 Chemin des Combes – Parcelle BL, n°33.
- 0-05. INFORMATION – État récapitulatif des indemnités des élu(e)s – Exercice 2022.

**Rapporteur : Madame Catherine DUPRÉ-BALEYTE, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, déléguée aux Ressources Humaines, à la Santé publique et à la Défense de la cause animale**

- 1-01. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet – Évolution de carrière.
- 1-02. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet – Évolution de service.

**Rapporteur : Monsieur Jérôme CHIFFLET, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué aux Bâtiments, à la Voirie et aux Réseaux**

- 2-01. RÉSEAUX – Approbation du projet d'amélioration de l'éclairage public de la place des Arcades.

**Rapporteur : Monsieur François PEIGNE, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué aux Finances et à la Commande Publique**

- 3-01. FINANCES – Budget Ville – Approbation du Compte de Gestion – Exercice 2022.
- 3-02. FINANCES – Budget Ville – Vote du Compte Administratif – Exercice 2022.
- 3-03. FINANCES – Budget Ville – Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2022.
- 3-04. FINANCES – Budget Ville – Stabilité fiscale – Vote des taux des contributions directes – Exercice 2023.
- 3-05. FINANCES – Budget Ville – Stabilité fiscale – Vote de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires – Exercice 2023.
- 3-06. FINANCES – Budget Ville – Autorisation de Programme et Crédit de Paiement (APCP).

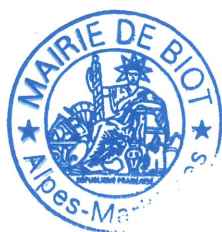
- 3-07. FINANCES – Budget Ville – Vote du Budget Primitif – Exercice 2023.
- 3-08. FINANCES – Budget annexe du Tourisme – Approbation du Compte de Gestion – Exercice 2022.
- 3-09. FINANCES – Budget annexe du Tourisme – Vote du Compte Administratif – Exercice 2022.
- 3-10. FINANCES – Budget annexe du Tourisme – Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2022.
- 3-11. FINANCES – Budget annexe du Tourisme – Vote du Budget Primitif – Exercice 2023.
- 3-12. FINANCES – Budget annexe des Pompes Funèbres – Approbation du Compte de Gestion – Exercice 2022.
- 3-13. FINANCES – Budget annexe des Pompes Funèbres – Vote du Compte Administratif – Exercice 2022.
- 3-14. FINANCES – Budget annexe des Pompes Funèbres – Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2022.
- 3-15. FINANCES – Budget annexe des Pompes Funèbres – Vote du Budget Primitif – Exercice 2023.

**Rapporteur : Monsieur Christian LATY, Conseiller Municipal, délégué aux Affaires juridiques et foncières**

- 4-01. FONCIER – Bilan des acquisitions et cessions – Exercice 2022.
- 4-02. FONCIER – Cession amiable du terrain cadastré section BR, n° 110, 111 et 112 sis route de la Mer.
- 4-03. FONCIER – Acquisition de la parcelle cadastrée section AO, n° 126, sise chemin des Soullières.
- 4-04. FONCIER – Acquisition de la parcelle cadastrée section AO, n° 128, sise chemin des Soullières.

**Rapporteur : Monsieur Gérard PETIT, Conseiller Municipal, délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement**

- 5-01. URBANISME – INFORMATION – Article L.481-I du code de l'urbanisme – Dispositif d'astreintes financières en cas d'infraction aux règles de l'urbanisme.
- 5-02. LOGEMENT – Réalisation d'une résidence autonomie sise boulevard de la Source – Attribution d'une subvention foncière à Habitat 06.



Biot, le 6 avril 2023  
Le Maire,

Jean-Pierre DERMIT  
Conseiller Départemental  
Vice-président de la CASA